

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 28 novembre 2025

CDDEM(2025)25

COMITÉ DIRECTEUR SUR LA DÉMOCRATIE (CDDEM)

4e réunion plénière

(26-28 novembre 2025)

RAPPORT ABRÉGÉ DE LA RÉUNION

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le Comité directeur sur la démocratie (CDDEM) tient sa 4e réunion plénière à Strasbourg du 26 au 28 novembre 2025, sous la présidence du vice-président M. Vebjørn Heines les 26 et 27 novembre au matin, et de la nouvelle présidente élue, Mme Katrin Kivi, les 27 et 28 novembre après-midi.

L'ordre du jour de la réunion figure en annexe. Le rapport complet de la réunion, y compris la liste des participants, est disponible sur le site web du CDDEM.

Répartition par sexe : 97 participants, 44 hommes (45,5%) et 53 femmes (52,9%)

Liste des points soumis à la décision du Comité des Ministres

Le CDDEM invite le Comité des Ministres à :

- prendre note du rapport abrégé de la 4e réunion plénière du Comité directeur sur la démocratie (26-28 novembre 2025) ;
- prendre note des paramètres visant à faciliter l'application et la mise en œuvre des principes de Reykjavík et d'autres normes pertinentes du Conseil de l'Europe afin de promouvoir, protéger et renforcer la démocratie dans tous les États membres.

Pour décision ultérieure du Comité des Ministres

Le CDDEM invite le Comité des Ministres à :

- examiner, en vue de son adoption éventuelle, le projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur le statut juridique des organisations de la société civile en Europe ;
- prendre note de l'exposé des motifs du projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur le statut juridique des organisations de la société civile en Europe.

Liste des points pour information du Comité des Ministres

A. Activités achevées

CDDEM :

- prend note du rapport de la 4e réunion du groupe de travail GT-CS chargé de préparer le projet actualisé de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur le statut juridique des organisations de la société civile en Europe. M. Georgios Chrysafis, président du GT-CS, informe le Comité des réactions reçues lors de la consultation publique et des discussions qui ont eu lieu lors de la 4e réunion du groupe de travail ;
- examine, révisé et approuve le projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur le statut juridique des organisations de la société civile en Europe, et convient de transmettre le texte au Comité des Ministres, après révision par les services juridiques et éditoriaux du Secrétariat, en vue de son adoption éventuelle par les Délégués des Ministres en 2026 ;
- à la lumière de son examen du projet de recommandation, examine et adopte l'exposé des motifs du projet de recommandation, qui sera publié sous réserve de l'adoption de la recommandation par le Comité des Ministres ;

- prend note du rapport de la 4e réunion du groupe de travail GT-P chargé de préparer le projet de paramètres visant à faciliter l'application et la mise en œuvre des Principes de Reykjavík et d'autres normes pertinentes du Conseil de l'Europe afin de promouvoir, protéger et renforcer la démocratie dans tous les États membres. M. Edwin Lefebvre, président du GT-P, informe le Comité des réactions reçues lors de la consultation publique et des discussions qui ont eu lieu lors de la 4e réunion du groupe de travail ;
- examine, révise et adopte les paramètres visant à faciliter l'application et la mise en œuvre des Principes de Reykjavík et d'autres normes pertinentes du Conseil de l'Europe afin de promouvoir, protéger et renforcer la démocratie dans tous les États membres. Une délégation souligne le rôle des paramètres en tant que lignes directrices destinées à aider les États membres, qui ne devraient pas entraîner la mise en place d'un nouveau mécanisme de suivi. Trois délégations indiquent qu'elles ne sont pas en mesure de soutenir la formulation d'un sous-paramètre (paramètre 7.1, sous-paramètre 7, paramètre 7.3, sous-paramètre 2, et paramètre 12.2, sous-paramètre 2, respectivement). Le Comité décide de transmettre le texte au Comité des Ministres pour information et éventuelle approbation.

B. Activités en cours

En ce qui concerne les activités normatives, le CDDEM :

- examine le premier projet des lignes directrices visant à renforcer la participation des femmes, des filles, des jeunes et des groupes vulnérables aux élections, procède à un échange de vues avec Mme Anna Lavizzari, consultante auprès du CDDEM, et fournit des orientations pour la poursuite de l'élaboration de cet instrument. Le CDDEM décide de confier la poursuite de l'élaboration des lignes directrices au groupe de travail GT-P2, assisté par la consultante, en plus de ses travaux sur le futur cadre d'utilisation des paramètres visant à faciliter l'application et la mise en œuvre des principes de Reykjavík ;
- prend note des points de réflexion et de discussion préliminaires préparés par le Secrétariat pour la future recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur la gouvernance à plusieurs niveaux ; procède à un échange de vues sur la base de ces points et discute des principales orientations, de la structure et de la valeur ajoutée attendue de la future recommandation ; charge le Secrétariat de préparer, au sein du groupe de travail GT-GPN une fois constitué, le premier projet de recommandation pour examen lors de la prochaine réunion plénière ;
- adopte le mandat des deux groupes de travail pour l'exercice biennal 2026-2027. Le premier groupe de travail (GT-P2) préparera le projet de cadre pour l'utilisation des paramètres afin de faciliter l'application et la mise en œuvre des Principes de Reykjavík, ainsi que le projet de lignes directrices sur le renforcement de la participation aux élections des femmes, des filles, des jeunes et des groupes vulnérables. Le deuxième groupe de travail (GT-GPN) préparera le projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur la gouvernance à plusieurs niveaux et le rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2023)5 du Comité des Ministres aux États membres sur la bonne gouvernance démocratique.

En outre, le CDDEM :

- accueille les nouveaux membres de l'Autriche, du Danemark, de l'Estonie et de la Suède, qui ont rejoint le Comité depuis sa précédente réunion, ainsi que les nouveaux observateurs que sont le Centre européen des droits de l'homme, la campagne CURE, le Conseil européen des urbanistes et Pax Romana ;

- prend note des informations fournies par le vice-président et le Secrétariat sur les développements récents, notamment l'adoption du programme et du budget 2026-2027 du Conseil de l'Europe et, en particulier, le mandat révisé des structures intergouvernementales, qui intègre les ajustements au mandat du CDDEM examinés et proposés par le Comité au printemps 2025. Le Comité prend également note de la préparation de lignes directrices pratiques destinées à aider les organes et les secteurs du Conseil de l'Europe dans leur engagement avec la société civile, sur la base de la note d'orientation du Comité sur la participation de la société civile aux travaux intergouvernementaux du Conseil de l'Europe, adoptée en 2024 ;
- examine le projet d'étude sur les avantages et les risques de l'utilisation de l'intelligence artificielle générative dans le débat public relatif aux processus démocratiques et sur la maîtrise de l'IA pour la vie démocratique, et procède à un échange de vues avec le professeur Natali Helberger, consultante du CDDEM. Le Comité se met d'accord sur le processus de finalisation de l'étude, qui sera prise en compte par procédure écrite après la soumission d'éventuelles observations avant le 20 janvier 2026 ;
- procède à un échange de vues avec M. Matjaž Gruden, Directeur de la démocratie, sur l'état d'avancement du nouveau pacte démocratique pour l'Europe, discutant des contributions actuelles des structures du Conseil de l'Europe, des États membres et d'autres acteurs aux consultations sur le pacte et à ses trois piliers. Dans ce contexte, la contribution propre du CDDEM est soulignée, notamment ses travaux sur l'innovation au service de la démocratie grâce à des mécanismes délibératifs, l'utilisation démocratique des technologies numériques et, en particulier, l'importance des paramètres et du futur cadre pour leur utilisation, qui concernent les trois piliers ;
- a pris note des informations fournies par Mme Elvana Thaci, chef de l'unité chargée de la Convention de Tromsø, sur la Convention du Conseil de l'Europe sur l'accès aux documents officiels (STE n° 205, Convention de Tromsø), les développements récents et les activités en cours dans le cadre de la Convention ;
- prend note des informations actualisées sur l'édition 2025 du Forum mondial de la démocratie fournies par Mme Irena Guidikova, Cheffe du Service Institutions démocratiques et libertés, et discute de la pertinence continue du Forum, soulignant la valeur ajoutée de l'engagement soutenu des jeunes et des participants venus de pays non européens, et reconnaissant la nécessité d'une mobilisation et d'un soutien accrus de la part des États membres ;
- procède à un échange de vues avec Mme Marie-Hélène Boulanger, Directrice adjointe et Cheffe de l'Unité chargée de la démocratie, de la citoyenneté et de la libre circulation, DG JUST, Commission européenne, qui présente une mise à jour complète sur les activités en cours et prévues dans le cadre du Bouclier européen pour la démocratie. L'échange porte en particulier sur les implications possibles du Bouclier pour le rôle des plateformes en ligne dans le contexte des élections ;
- a pris note des informations présentées par les membres du CDDEM d'Arménie, de Belgique, de Tchéquie, d'Estonie, de Finlande, du Monténégro et du Royaume-Uni concernant les développements et initiatives législatifs et politiques pertinents dans leurs États ;
- prend note de la création du Comité d'experts sur la manipulation et l'ingérence étrangères dans l'information (PC-FIMI), qui fonctionnera sous l'autorité du Comité européen sur les problèmes criminels (CDPC) et sera chargé de préparer une étude de faisabilité sur l'élaboration éventuelle d'un instrument juridique du Conseil de l'Europe sur la manipulation et l'ingérence étrangères dans l'information (FIMI), avec la participation de plusieurs autres comités, dont le CDDEM. Le Comité nomme Mme Diana Chiriac (République de Moldova) comme représentante auprès du PC-FIMI ;

- examine la demande de statut d'observateur présentée par le Partenariat pour un gouvernement ouvert et décide de lui accorder ce statut, conformément à l'article 8.a de la Résolution CM/Res(2021)3 relative aux comités intergouvernementaux et aux organes subordonnés, à leur mandat et à leurs méthodes de travail ;
- dans le cadre de l'évaluation de ses activités, examine une méthodologie pour la collecte et l'échange d'informations sur l'impact de ses travaux et sur la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe dans les États membres, et prend note du rapport d'activité 2025 du rapporteur sur l'égalité entre les femmes et les hommes, M. Edwin Lefebvre ;
- prend note de la conférence de haut niveau sur le renforcement de la résilience démocratique face à la désinformation, organisée par le Conseil de l'Europe et le ministère des Affaires étrangères et du Tourisme de Malte, qui s'est tenue le 17 septembre 2025 sous les auspices de la présidence maltaise du Comité des Ministres, ainsi que de la prochaine conférence intitulée « Façonner le renouveau démocratique : espace civique et la voie vers un nouveau pacte démocratique pour l'Europe, qui se tiendra les 2-3 février à Strasbourg, sous l'égide du Conseil de l'Europe ;
- examine et approuve le calendrier des réunions pour 2026 et convient de tenir ses 5e et 6e réunions plénières sous une forme hybride, à Strasbourg et en ligne, respectivement les 8-10 juin et 18-20 novembre 2026. Les premières réunions des nouveaux groupes de travail auront lieu les 19-20 février (GT-GPN) et les 26-27 mars (GT-P2). Dans ce contexte, le Comité exprime son soutien sans réserve à la poursuite de l'organisation de ses réunions plénières et de ses groupes de travail dans un format hybride ;
- adopte le rapport abrégé de la 4e réunion plénière.

Incidences sur les ressources

Les activités susmentionnées du CDDEM ont été menées dans les limites des enveloppes budgétaires prévues.

Évaluation des activités achevées

Comme indiqué ci-dessus, le CDDEM prend note de l'achèvement des livrables suivants :

- projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur le statut juridique des organisations de la société civile en Europe ;
- exposé des motifs du projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur le statut juridique des organisations de la société civile en Europe ;
- Paramètres visant à faciliter l'application et la mise en œuvre des Principes de Reykjavík et d'autres normes pertinentes du Conseil de l'Europe afin de promouvoir, protéger et renforcer la démocratie dans tous les États membres.

Changements dans la composition du Bureau du Comité

- Mme Katrin Kivi (Estonie) est élue à l'unanimité présidente pour un premier mandat d'un an.
- M. Niklas Wilhelmsson (Finlande) est élu à l'unanimité vice-président pour un premier mandat d'un an.
- Mme Hanneke Palm (Pays-Bas) et M. Beat Kuoni (Suisse) sont élus membres du Bureau pour un premier mandat de deux ans.

À la suite des élections susmentionnées, le Bureau du CDDEM est composé comme suit :

- Présidente : Mme Katrin Kivi (Estonie)
- Vice-président : M. Niklas Wilhelmsson (Finlande)
- Membres : Mme Lilya Afrikyan (Arménie), M. Peter Andre (Autriche), M. Pavel Mička (Tchéquie), Mme Hanneke Palm (Pays-Bas) et M. Beat Kuoni (Suisse).

ANNEXE

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
3. Informations communiquées par le président/vice-président et le secrétariat
<i>Mise en œuvre des Principes de Reykjavík pour la démocratie</i> 4. Établissement de normes : paramètres visant à faciliter l'application et la mise en œuvre des Principes de Reykjavík pour la démocratie
<i>Promotion d'un espace civique sûr et propice et de la participation citoyenne</i> 5. Normalisation : mise à jour de la Recommandation CM/Rec(2007)14 du Comité des Ministres aux États membres sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe
<i>Soutien aux élections</i> 6. Normalisation : Lignes directrices sur le renforcement de la participation aux élections des femmes, des filles et des jeunes, ainsi que des groupes vulnérables
<i>Soutenir les États membres dans le renforcement et le maintien d'une bonne gouvernance démocratique à tous les niveaux</i> 7. Normalisation : projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur la gouvernance à plusieurs niveaux
<i>Questions émergentes</i> 8. Étude sur les avantages et les risques liés à l'utilisation de l'IA dans le débat public sur les processus démocratiques et sur la maîtrise de l'IA pour la vie démocratique
9. Élection du président et du vice-président, d'un membre du Bureau et des membres des groupes de travail (2026-2027)
10. Informations sur les observateurs auprès du CDDEM
11. Forum mondial de la démocratie – principaux enseignements

<i>Partage d'informations et mises à jour pertinentes</i>	
12.	Secrétariat de la Convention du Conseil de l'Europe sur l'accès aux documents officiels (Convention de Tromsø)
13.	Mise à jour sur les développements au sein de l'Union européenne en matière de sauvegarde de la démocratie
14.	Mise à jour sur les travaux du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux
15.	Évolutions nationales récentes dans les domaines d'activité du CDDEM
16.	Participation des membres de la CDDEM à des événements présentant un intérêt pour la CDDEM
17.	Date de la prochaine réunion
18.	Questions diverses
19.	Adoption du rapport abrégé de la réunion